

Jean-Baptiste André Godin à Nicolas Émile de Sobirats, 9 février 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Piponnier, Antoine (1844-1902)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Présentation

Auteur·e

- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Piponnier, Antoine \(1844-1902\)](#)

Date de rédaction [9 février 1884](#)

Lieu de rédaction

- Guise (Aisne)
- Inconnu

Destinataire [Sobirats, Nicolas Émile de \(1844-\)](#)

Lieu de destination Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Scripteur / Scriptorice [Inconnu](#)

Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie. Godin informe de Sobirats que l'avocat Moret souhaite obtenir le jugement du tribunal de Vervins du 16 mars 1877.

Notes La lettre est signée « Piponnier » par procuration de l'administrateur-gérant de la Société du Familistère de Guise.

Support Cachet à l'encre bleue au-dessus de la signature de la lettre : « Sté du Familistère de Guise P. P[rocurati]on de l'Administrateur Gérant ».

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Boucher et Cie](#)
- [Moret, Arthur \(1846-1930\)](#)

Lieux cités [Vervins \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

9 février

39

Monsieur de Sobirats
avocat à Nancy

Monsieur Moret nous demande de lui
communiquer le jugement du tribunal
de Verdun en date du 16 mars 1877,
affaire des bantous contre Bouchet.
Dans le cas où vous posséderiez un exemplaire
de ce jugement, veuillez nous l'adresser
pour que nous ne puissions faire parvenir
une copie à Mr Moret

Agreez Monsieur nos parfaites
civilités

STÉ DU FAMILISTÈRE DE GUISE
1, rue de Valenciennes et Gare

[Signature]